BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

Décision n° 968 du 27 juin 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement

NOR: INTJ1226865S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu la décision n° 2135 du 2 décembre 2011 (NOR: IOCJ1128675S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} août 2012:

Mattes, Emmanuel Nigend: 155 717 Numéro de livret de solde: 8 013 456

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2012:

Deparis, Philippe Nigend: 102 224 Numéro de livret de solde: 5 126 442

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er août 2012:

Rostoucher, Olivier Nigend: 168 597 Numéro de livret de solde: 8 024 381

Fait le 27 juin 2012.

Le colonel, commandant la gendarmerie de l'armement, C. Fritsch